

## BILAN DE L'ACTION DES ÉLUS CGT AU CTP

Vos élus CGT ont assurés une présence régulière au CTP depuis douze ans, afin de défendre les droits des agents et d'obtenir de la part de l'employeur la prise en compte des revendications. Voici, point par point, le bilan de cette action :

Question suivie	Gagné	Reste à obtenir
Restauration du personnel	Accès au self RATP depuis 2007 avec participation de la ville selon quotient	Mode de restauration pour ceux qui pour raison de service ne peuvent accéder à la cantine RATP
Régime indemnitaire	Mise en place du RI (2010) et augmentations régulières	Augmentation pour les salaires les plus bas Remise à plat des niveaux selon les grades et non les fonctions Révision des suggestions
Résorption de la précarité	Vagues annuelles de mises au stage Application de la loi de 2012 (en particulier pour les cadres)	Arrêter de recourir aux CDD comme mode de fonctionnement dans certains services Nommer les agents qui ont passé les examens pro en priorité sur les postes qui se libèrent sur le grade correspondant
Mutuelles		Examiner les nouvelles possibilités ouvertes par la loi (ouverture à toutes les mutuelles, remboursement au quotient...)
CHSCT	La relance de celui-ci	Un véritable fonctionnement La mise en place d'un document unique à jour Médecin du travail Un bilan annuel en CT
Stationnement du personnel	Accès au parking TDF Prise en compte de cette question pour les nouveaux locaux	Une solution pratique pour tous les agents concernés
Dates des payes	Calendrier annuel de versement des salaires	
Organisation des services	Consultation du personnel à chaque modification	Avis avant réorganisation effective
Transfert des personnels à la CAEE	Sur la base du volontariat tant que ce sera possible	

Cette liste n'est pas exhaustive, ce travail qui permet d'être informés des projets n'aboutit qu'à des avis qui ne sont que consultatifs. L'action de vos élus ne se substitue donc pas à l'action du syndicat et des salariés de la Ville et du CCAS. Ainsi, il y a quelques années avait été émis un avis favorable du CTP pour la création d'une équipe volante d'agents d'entretien afin de remplacer les absences des agents en poste. Cet avis n'a pas été suivi des faits, le Maire ayant annoncé lors de ce même CTP qu'il ne souhaitait pas cette création de postes. La lutte continue !

**La CGT des Lilas, le syndicat de tous les agents de la ville et du CCAS**

**Permanences, le mardi et le jeudi après-midi, au 82 bis avenue Pasteur**

**01 43 60 44 12 - [cgt.territoriaux@leslilas.fr](mailto:cgt.territoriaux@leslilas.fr) - <http://cgt-territoriaux-leslilas.org/>**



**FAIRE LE CHOIX DE LA CGT,  
C'EST FAIRE LE CHOIX  
DU SERVICE PUBLIC !**

**Le 4 décembre 2014, vous serez plus de 5 millions d'agents publics appelés à élire vos représentants syndicaux. C'est la première fois que ce vote se déroulera simultanément dans l'ensemble de la fonction publique : territoriale, hospitalière, et d'état. Ce vote représente un véritable enjeu pour le service public et votre avenir professionnel.**

Ce n'est pas d'austérité dont la France et l'Europe ont besoin. Les inégalités sociales ne cessent de s'accroître. C'est cela qui constitue le moteur de la crise.

Nous avons besoin au contraire d'investir pour l'avenir. Nous avons besoin de solidarité, de coopération et de justice sociale.

La CGT met à disposition de tous les salariés, du public comme du privé, des propositions économiques et sociales pour changer de cap.

Il nous faut inventer ensemble une nouvelle logique de développement, qui place les besoins humains et environnementaux au centre des priorités, et s'appuie sur une juste redistribution des richesses créées par le travail.

Investir pour l'avenir, pour la jeunesse, pour le bien-être et la réalisation de toutes et tous, c'est investir dans la formation, l'éducation, la recherche, la santé, les infrastructures, le développement de l'emploi public. Des services publics de qualité, ce sont des agents publics qualifiés, justement rémunérés, reconnus et disposant de droits.

Avec une véritable réforme fiscale, la création d'un pôle financier public, une autre politique monétaire et du crédit, il est possible d'assurer et de développer les moyens de financement de l'action publique dans ses dimensions territoriales, nationales et européennes!

Alors que notre pays et l'Europe sont en crise, le gouvernement, dans le prolongement des politiques précédentes, conduit une politique sociale et économique d'austérité jamais atteinte.

Aux 15 milliards d'euros de réduction de la dépense publique au titre de la loi de finances 2014, le gouvernement voudrait ajouter une

nouvelle ponction de près de 30 milliards d'euros.

Vous connaissez toutes et tous les conséquences de ces choix désastreux. Des missions relevant de l'état, des collectivités territoriales ou des hôpitaux sont abandonnées au profit d'acteurs privés. De nombreux services publics disparaissent dans la ruralité ou les quartiers alors qu'ils sont essentiels à la vie quotidienne des populations qui y vivent.

Pour vous, les agents publics, ce sont des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, la dégradation des rémunérations, des déroulements de carrière, des droits, des garanties et des conditions de vie. Comment travailler au service des autres et de l'intérêt général lorsque le sens de son propre travail est à ce point remis en cause ?

Pour changer de cap, votre intervention est nécessaire par vos mobilisations et par votre vote aux élections professionnelles.

Faire le choix du vote CGT le 4 décembre, c'est exprimer vos exigences sur la place et les moyens alloués aux services publics, l'école, la santé, la justice, le fonctionnement de l'état ou des territoires... C'est exprimer vos attentes en matière de qualité, d'organisation du travail, de salaires et de reconnaissance.

Faire le choix du vote CGT c'est faire valoir des choix de développement, de progrès et de solidarité.

Dès aujourd'hui, la CGT vous invite à construire votre avenir en vous portant aussi candidat-e sur ses listes.

**Thierry LEPAON** Secrétaire général de la CGT



Le 4 décembre 2014, tous les agents titulaires et non titulaires de l'État, des collectivités territoriales et de la Fonction publique hospitalière sont appelés à participer aux premières élections générales de la Fonction publique.

## POUR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES

Le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique est en véritable chute libre.

Ce n'est pas la baisse annoncée des cotisations sociales concernant uniquement certains agents du public, c'est à dire, ceux qui sont payés jusqu'à 1,5 % le Smic, qui suffira à inverser la tendance.

Depuis 1984, la désindexation de la valeur du point par rapport à l'indice des prix et la consommation lui a fait perdre 29 %.

Le gel du point d'indice, depuis 2010, a encore accéléré le rythme de ce décrochage.

L'augmentation des cotisations spécifiques aux fonctionnaires a augmenté de 2,29 % le mon-

## UN SCRUTIN DÉCISIF POUR NOTRE AVENIR

Ce scrutin permettra d'élire, pour quatre ans, les représentants des personnels dans les comités techniques, dans les commissions administratives paritaires et dans les commissions consultatives paritaires.

C'est à partir du résultat de cette élection que sera déterminée la représentativité des syndicats qui pourront ensuite participer à toutes les négociations nous concernant.

Depuis le 1er janvier 2014, seuls les accords signés par des syndicats totalisant plus de 50 % des suffrages aux élections des comités techniques sont en effet déclarés valides.

Ces élections vont donc jouer un rôle majeur pour défendre et développer les missions de service public, améliorer et faire valoir nos droits.

tant global des cotisations sociales des agents.

De l'autre côté, les politiques des gouvernements successifs convergent toutes pour réduire la part patronale, au risque de compromettre le principe même de la protection sociale.

Le gouvernement actuel a décidé de prolonger le gel du point d'indice, justifiant cette austérité salariale par l'état des comptes de la nation.

Pour la CGT, il n'est pas question, dans le public comme dans le privé, que la rémunération des salariés soit sacrifiée sur l'autel de la résorption de la « dette publique » ; laquelle se compose en grande partie des taux d'intérêt bancaires imposés aux nations.

Prolongement de l'action collective, votre vote sera déterminant pour faire vivre la démocratie sociale. À tous les niveaux, la démocratie sociale et la représentativité syndicale doivent être renforcées.

Les agents publics, comme le reste du monde du travail, ne doivent pas rester spectateurs des transformations qui les concernent en premier lieu.

La CGT, avec vous, dans vos services et sur votre lieu de travail, entend construire la force collective capable de mettre en mouvement le plus grand nombre pour imposer d'autres choix que les reculs de société du gouvernement.

Avec la CGT nous pourrons faire entendre nos revendications, défendre et faire valoir les valeurs de la fonction publique que nous portons haut et fort.

Le blocage des salaires provoque la dégradation des conditions de vie des agents et, par voie de conséquence, contribue à réduire encore plus l'activité économique globale de la société.

Une telle politique plombe les comptes sociaux. À titre d'exemple, 1 % d'augmentation du point d'indice, ce sont 140 millions d'euros de cotisation qui alimentent l'assurance maladie.

**La CGT revendique l'augmentation du point d'indice, une véritable re-fonte des grilles indiciaires prenant en compte la reconnaissance des qualifications, et un déblocage du déroulement de carrière des agents.**

## POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

La bataille de la CGT pour la défense, le développement et la rénovation des politiques et des services publics poursuit plusieurs objectifs :

- la reconstruction du lien social et de la cohésion sociale par l'action publique,
- l'exercice de la démocratie, à l'échelle locale,
- la satisfaction des besoins de la population,
- la reconquête de l'emploi et de l'activité industrielle, respectueuse de l'environnement et selon les besoins de la société,

La bataille pour le service public répond à des principes fondamentaux : l'adaptabilité, le principe d'égalité de traitement des usagers, la continuité, la laïcité et l'indépendance vis à vis des puissances politiques, religieuses, industrielles ou financières.

Pour la CGT, la Fonction publique participe à la nécessité de soustraire l'action publique, ainsi que les processus économiques et sociaux dont il dépend, de l'activité marchande et commerciale.

Il s'agit aussi de renforcer les dispositions du Statut général des fonctionnaires, les droits et les garanties collectives des agents non titulaires de la Fonction publique, conditions

nécessaires à l'impartialité des personnels et à l'accomplissement démocratique des missions d'intérêt général.



## QUELS MOYENS POUR QUELS SERVICES PUBLICS ?

leurs moyens et missions encore une fois réduits, leurs conditions de travail dégradées ;

- pour les populations, et en particulier les plus fragiles, qui peuvent légitimement s'inquiéter d'une nouvelle vague de suppression de missions de proximité dans les territoires, liée à la réforme annoncée des collectivités territoriales ;
- pour l'économie du pays, car la présence renforcée de services publics, sur tout le territoire national, est une garantie essentielle du développement économique et social.

chercher des économies, mais du côté du capital financier et des dividendes versés aux actionnaires.

La CGT propose notamment une véritable réforme fiscale, un pôle financier public, une autre politique monétaire et du crédit, et affirme que le financement de l'action publique, dans ses dimensions territoriales, nationales et européennes, est possible.

Ces propositions se situent clairement à l'opposé des politiques d'austérité décidées par les gouvernements au sein de l'Union européenne et du « Pacte de responsabilité » que le gouvernement français entend nous imposer pour privilégier les intérêts des actionnaires et du patronat dont le seul objectif est de réduire le « coût du travail » et nos droits pour accroître leurs profits.



Les 30 milliards d'euros de restrictions budgétaires annoncés par le gouvernement sont alarmantes à plus d'un titre :

- pour les agents du service public, qui voient

Pour la CGT, ce n'est pas du côté du service public qu'il faut